



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

TGV

Question au Gouvernement n° 3517

Texte de la question

ACCESSIBILITÉ DES TERRITOIRES

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Gérard Charasse. Ma question s'adresse à M. le ministre chargé des transports.

Monsieur le ministre, vous savez l'importance que revêt aujourd'hui l'attractivité des territoires régionaux.

L'INSEE vient d'y consacrer une étude, et nos régions ont compris que plus aucune d'entre elles ne pouvait se prévaloir d'une population acquise. Cadre de vie et cadre professionnel se rejoignant, elles souhaitent évidemment attirer talents et habitants, un enjeu économique, démographique parfois, et, pour la France un enjeu d'équilibre de son territoire.

Les régions peuvent bien se parer des plus belles couleurs, être les plus inventives, nous avons collectivement décidé que l'État, précisément pour une question d'équilibre, était le responsable de l'accès aux territoires. Or, on peut dire que ce nouveau mandat de l'État commence mal pour l'Auvergne. Non seulement nous demeurons la seule région qui ne soit pas desservie par un TGV mais, le 11 décembre prochain, toute l'Auvergne devrait arriver, avec des trains vieillissants, les plus retardés des lignes régionales, dans une ancienne gare de marchandises puisque vous nous demandez de quitter la gare de Lyon toute neuve, que vous inaugurerez le même jour, pour les entrepôts de Bercy.

Entre la lettre de commande que j'ai obtenue de votre prédécesseur en 1998 et le feu vert du Conseil d'État, c'est près de quinze années qui ont été nécessaires pour avoir une desserte autoroutière de Vichy, ce qui n'est qu'une première étape du désenclavement routier. Je voudrais que, sur la question cruciale, vitale pour notre région, de l'accessibilité, la réponse du Gouvernement soit plus rapide. Ma question est simple : quand l'Auvergne pourra-t-elle être desservie par un train normal, qui part à l'heure normale d'une gare normale et arrive à l'heure normale dans une gare normale ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé des transports.

M. Thierry Mariani, *ministre chargé des transports*. À court terme, monsieur le député, il s'agit d'améliorer la liaison Paris-Clermont-Ferrand en " ligne d'équilibre du territoire ".

Depuis décembre dernier, l'État, en tant qu'autorité organisatrice, a signé une convention avec la SNCF pour l'exploitation et la modernisation des trains.

Pour la ponctualité des dessertes, cette ligne a été intégrée aux douze lignes sensibles pour lesquelles la SNCF consent, je le reconnais, un effort particulier.

Comme je vous l'ai indiqué à plusieurs reprises de vive voix et par courrier, ainsi qu'à l'ensemble des élus de votre région, l'arrivée en gare de Bercy doit permettre d'améliorer la qualité de circulation,...

M. Jean-Paul Bacquet. Pas du tout !

M. Thierry Mariani, *ministre*. ...la gare de Lyon étant bientôt saturée. Il ne convient donc pas de remettre en cause l'arrivée à la gare de Paris-Bercy, nous devons au contraire améliorer cette gare pour qu'elle offre les mêmes services que les autres gares.

La mise en oeuvre du service 2012 le 11 décembre prochain va entraîner des modifications horaires qui vont changer les habitudes de nos concitoyens. Il est donc nécessaire de s'y préparer. La SNCF et RFF conduisent une grande campagne de communication sur ce point.

Enfin, à moyen terme, afin que votre région soit desservie par des liaisons à grande vitesse, le Gouvernement a décidé de lancer les études relatives au projet de liaison à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Lyon.

M. Yves Nicolin. Très bien !

M. Thierry Mariani, *ministre*. Le débat public a été lancé hier. Vous voyez que le projet est bien engagé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3517

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2011